

“ société. J'en appris la cause ; c'est qu'on me dit et *tous les canadiens* de Chicago disaient qu'il avait prêché de concert avec le fameux Chaiquy, au Lincoln Park, des doctrines contraires à celles enseignées par la religion catholique, apostolique et romaine. Tout le monde était indigné et parlait de cette chose atroce. Et a signé,

JOSEPH BAILLARGEON.

“ Assermenté devant moi, à }
Lévis, ce 1er juin 1872. }

“ J. JOBIN, J. P.”

Second affidavit :

“ Octave Dussault, journalier, de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire, assermenté sur les Saints-Evangiles, déclare et dit :
“ Qu'il résidait au Détroit, Etats-Unis d'Amérique, en *mil huit cent soixante sept*. Louis Honoré Fréchette vint dans cet endroit dans le temps qu'il y était lui-même. Il est à sa *connaissance personnelle* (!) qu'il a *vu et entendu* (!!!) Louis Honoré Fréchette parler publiquement contre les institutions et le gouvernement de son pays. Les Canadiens de l'endroit et beaucoup de *personnes de population étrangère, garrochèrent* le dit Fréchette ainsi que plusieurs autres à cause de leurs discours contre le Canada et les institutions du Canada, et le forcèrent ainsi que ses *collègues* à laisser la ville du Détroit. Et a signé,

OCTAVE DUSSAULT.

“ Assermenté devant moi à St. }
Romuald, ce 4 juin 1872. }

“ ED. LAGUEUX, J. P.”

J'ai déjà surabondamment établi, M. le Rédacteur,—et la chose est en train de se prouver devant une cour de justice, que les signataires de ces affidavits se sont indignement parjurés ou que ces déclarations leur ont été extorquées par une infâme supercherie. Néanmoins j'ai promis des preuves assermentées et je les donne. Commençons par Baillargeon d'abord. Voici un affidavit que j'ai reçu ces jours derniers de Chicago, accompagné d'une lettre de M. l'abbé Côté, curé des Canadiens de l'endroit :

“ Nous, Charles Huot, menuisier, ci-devant de Québec et maintenant de Chicago, Damase Hallé, menuisier, Edouard Hallé, aussi menuisier, Luc Etmond, marchand et Odilon Vallières, orfèvre, tous quatre de Chicago et ci-devant de Lévis, Canada, étant dûment assermentés, déposons et disons ;

1 °. que nous avons connu intimement M. Louis H. Fréchette pendant son séjour à Chicago, et que sa conduite y a toujours été honorable sous tous les rapports ;

2 °. Qu'il est absolument faux qu'il ait jamais été expulsé de la Société St. Jean Baptiste de cette ville :

3 °. Que M. Fréchette était encore membre de la dite société